

Quelle importance accordent les aîné·e·s à leur vote à l'échelle municipale ?

18e Colloque de la Relève VRM

Vallette, Salomé

Doctorat en études urbaines

INRS-UCS

Sadra Breux (INRS-UCS) et Meghan Joy (Concordia)

salome.vallette@inrs.ca

Rien n'est nouveau dans le fait de dire que le poids démographique des aîné·e·s est en pleine augmentation et continuera de progresser dans les prochaines années avec l'arrivée des baby-boomers dans la cohorte des personnes de 65 ans et plus (ISQ 2015a). Cette augmentation n'est pas sans conséquence sur la participation de ce groupe d'âge à l'avenir de la société québécoise. D'ailleurs, plus une personne prend de l'âge et plus elle sera susceptible de s'engager dans son milieu social et politique (Jennings 1979 ; Elder 1998 ; Gherghel et Saint-Jacques 2013). À cet égard, les données électorales des derniers scrutins fédéraux et provinciaux, au Québec, établissent en effet que le taux de participation des 65 ans et plus est supérieur aux autres catégories d'âge (Élections Canada 2016). L'augmentation démographique des aîné·e·s et leur participation électorale plus grande que celle des autres catégories d'électeurs représentent un poids électoral non négligeable dans la société contemporaine. Néanmoins, peu d'informations sont disponibles pour comprendre la participation électorale des aîné·e·s à l'échelle municipale.

Au Québec, les élections municipales se caractérisent par leur faible participation. En effet, moins d'un·e électeur·e sur deux s'est rendu·e aux urnes lors des élections municipales (Lavoie 2017). S'il est maintenant possible de connaître la signification du vote, à l'échelle municipale, chez certains jeunes électeur·trice·s (Breux et Vallette 2020), les significations et les valeurs des aîné·e·s pour le vote, à cette même échelle de gouvernement, ne sont toujours pas documentées. Nous savons cependant que les aîné·e·s votent dans des proportions plus élevées que les autres groupes d'âge, et ce, principalement aux élections provinciales et fédérales (Kimberlee 2002).

Parallèlement à cela, l'urbanisation des sociétés n'est pas sans poser de problème au vieillissement de la population. En effet, comme le notent Buffel et Phillipson (2016) et Joy (2020), les milieux urbains sont particulièrement peu adaptés à une population vieillissante. Depuis près d'une dizaine d'années, des initiatives favorables aux aîné·e·s voient le jour dans les municipalités au Québec et ailleurs. Aussi, le développement des « Villes amies des aînés » (VADA), promu par l'ONU depuis 2009, est devenu un enjeu important pour les politiques sociales du vieillissement, englobant des questions qui touchent aussi bien les milieux urbains que ruraux (Garon et al. 2016). Le modèle VADA initié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (2007) vise à développer des communautés urbaines favorables au vieillissement actif. Cette notion renvoie à l'idée que les personnes âgées devraient pouvoir continuer à participer aux affaires sociales, culturelles, spirituelles, économiques et politiques (Guillemard 2013). Cependant, le programme VADA, ou MADA (Municipalités amies des aînés) au Québec, ne prendrait pas en compte toute la diversité des besoins des aîné·e·s (Golant 2014), des besoins inhérents à l'environnement local et à ses caractéristiques : ville centre, banlieue etc.

De telles initiatives sous-tendent un ensemble de représentations ayant trait tant à la définition de l'aîné·e qu'à celle de la vieillesse dans la société. Ces représentations véhiculent un certain nombre de valeurs en lien avec des comportements attendus, notamment au regard du rôle des aîné·e·s dans la société. Pour contrer cela, les aîné·e·s affirmeraient leurs besoins à travers la participation aux consultations publiques aux conseils de leurs villes, ainsi que par leur participation aux élections municipales (Gucher et Laforgue 2009).

Ces constats invitent à interroger les liens pouvant exister entre le poids démographique des aîné·e·s, leur participation politique au sein de leur municipalité, l'impact des initiatives municipales sur la situation des aîné·e·s et l'influence éventuelle des représentations sur les actions des aîné·e·s. Plus précisément, ces constats questionnent l'influence potentielle des représentations de la vieillesse et de l'aîné·e, tant vécues qu'imposées, sur la participation de

ceux-ci quant à la vie politique municipale. De ce fait, nous nous questionnons : Au Québec, comment l'expérience que se font les aîné·e·s de leur ville affecte-t-elle leur participation à la vie politique municipale ?

Notre collecte de données s'est déroulée dans trois villes de taille moyenne, situées en périphérie de Montréal ; Saint-Jean-sur-Richelieu, Repentigny et Saint-Eustache. Nous avons effectué 4 groupes de discussion, avec des personnes âgées entre 65 et 84 ans, puis nous avons réalisé 39 entretiens individuels semi-dirigés auprès d'aîné·e·s, ayant entre autres, participé aux groupes de discussion.

Les groupes de discussion nous ont permis d'obtenir une vision collective de la qualité des services municipaux, de leur engagement au sein de leur municipalité, de leur participation politique, notamment électorale, ainsi que de leurs perceptions sur le vieillissement. Les entretiens individuels, eux, ont permis de comprendre l'utilisation des services municipaux et la participation électorale des participant·e·s, à travers leurs trajectoires de vie.

Nous terminons actuellement l'analyse et la rédaction de nos résultats et sommes en mesure de vous présenter les éléments relatifs à l'importance, la valeur et la signification que les personnes âgées accordent au vote des élections municipales. Ces résultats proviennent des groupes de discussion et des entretiens individuels effectués à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ainsi, parmi les 18 participant·e·s ayant pris part à l'un de nos deux groupes de discussion à Saint-Jean-sur-Richelieu, 17 ont affirmé voter à l'échelle municipale. C'est le même cas pour les participant·e·s des entretiens individuels, 11 sur 12 disent voter. L'unique participant·e à s'abstenir, qui s'annonce être la même personne dans les cas, expriment qu'au moment de son établissement dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu, elle ne considérait pas faire partie intégrante de la ville. Elle explique son abstention par le fait qu'elle avait son travail, et d'autres activités à Saint-Jean-sur-Richelieu, mais également à l'extérieur de la ville, et donc, « [s'] intéresser à la petite politique de Saint-Jean, c'était le dernier de [ses] soucis. » (Participante3_St-JR_ei) Aujourd'hui encore, elle considère avoir d'autres choses « plus agréables à faire [rire]! » (Participante3_St-JR_ei) et

que son manque d'attache familiale à la ville serait une raison à son abstention : « je n'ai pas d'attache. Ce n'est pas comme les gens qui, le grand-père, l'arrière-grand-père étaient dans la place tu sais. Moi ce n'est pas ça. » (Participante3_St-JR_ei)

Pour ceux et celles qui votent, ce vote est un important devoir, puisque des citoyen·ne·s de d'autres pays « se battent pour avoir le droit de vote » (Participante8_St_JR_gr1). Ce devoir donne aussi, pour certain·es participant·es, la possibilité aux citoyen·ne·s de changer quelque chose (Participante15_St-JR_gr2). D'autres encore voient l'opportunité d'élire « le conseiller qui est dans [leur] place » (Participante13_St-JR_gr2). Dans la même optique, des participant·e·s énoncent que leur vote à l'échelle municipale leur permet de pouvoir « contrôler » le pouvoir municipal (Participant7_St_JR_gr1), soit les élu·es de leur conseil municipal. En effet, comme l'exprime la participante14_ST-JR_gr2 : « Il faut aller dire si on est satisfait ou pas, c'est par le vote que l'on peut leur dire. [...] Si on est satisfait de notre conseiller dans notre quartier, on va voter pour lui, si on est insatisfait, on vote pour l'autre. » Le vote à l'échelle municipale est aussi vu comme un droit par de nombreux participant·e·s (12/18). Ce droit leur donne une parole de revendication : « Si tu n'as pas voté, tu n'as pas le droit de chialer » (Participant2_St-Jr_gr1).

Parmi les 11 participant·e·s (sur 12) de nos entretiens individuels affirmant voter à l'échelle municipale, 3 offrent des raisons différentes affirmées lors des groupes de discussion. Un participant mentionne que son vote à l'échelle municipale est sa « façon de manifester [son] appui ou [son] refus » (Participant7_St-JR_ei). Une participant·e explique que son vote « donne un son de cloche à la municipalité. [...] Si la personne a été élue, c'est que les gens reconnaissent quelque chose chez cette personne-là [...] et ont confiance en cette personne. » (Participante10_St-JR_ei). Pour ces deux participant·e·s, le vote aux élections municipales a l'utilité d'affirmer la démocratie municipale. Cependant, pour une troisième participante, le vote à l'échelle municipale n'a pas d'utilité : « Si la moitié de la population ne vote pas, la personne qui sera conseiller ou conseillère va

peut-être arriver premier ou première, mais avec quelle partie de la population ? » (Participant5_St-JR_ei) Pour que son vote soit utile, il semble donc qu'il faudrait davantage de participation à ces élections.

Bien que les participant·e·s nous aient mentionné l'importance et l'utilité du vote à l'échelle municipale, nous avons cherché à savoir si cette importance est différente ou similaire pour les votes aux autres échelles de gouvernement. Pour quatre participant·e·s, des groupes de discussion, tous les votes sont importants, qu'ils soient pour le fédéral, le provincial ou le municipal. D'autres expliquent que les gouvernements ont une importance différente en vue de leur compétence et de la hiérarchie. La participante14_St-JR_gr2 fait une comparaison avec le monde du travail : « il y a une hiérarchie, comme l'employé, le directeur, puis le grand boss. » Toutefois, sept autres participant·e·s considèrent que le palier municipal est plus important que les deux autres, comme l'exprime la participante15_St-JR_gr2 : « Moi je trouve que le municipal, c'est le plus important ». Deux raisons expliquent l'importance plus grande pour cette échelle. La première, exprimé par les participant·e·s, est l'offre des services qui concerne directement les citoyen·ne·s (Participante9_St-Jr_gr1). Les enjeux des élections municipales traitent des services qui sont utilisés par les usagé·e·s de la ville. La deuxième raison mentionnée, est la proximité. La proximité des services, mais surtout la proximité avec le/la conseiller·ère municipale. Les participant·e·s énoncent qu'ils et elles connaissent bien leur conseiller·ère et que ces-dernier·ère·s sont facilement accessibles : « Pour moi c'est le municipal. Ça vous touche directement [et] quand on a une revendication à faire, ou une demande, on sait que notre [conseiller] est à proximité » (Participant18_St-JR_gr2). La proximité des services et le lien direct avec son/sa conseiller·ère municipale ont également été énoncés dans nos entretiens individuels.

Bref, pour nos participant·e·s vivant à Saint-Jean-sur-Richelieu, le vote à l'échelle municipale est important. Ce devoir et ce droit sont un privilège qui leur offre la possibilité d'influencer la démocratie municipale. Même si pour quelques-un·e·s des participant·e·s, tous les votes sont importants, il semble que la majorité

perçoivent le vote aux élections municipales comme différent des autres élections. Son importance est liée à la proximité qu'offre l'échelle municipale à ces citoyen·ne·s. Ils et elles expriment qu'ils et elles connaissent bien leur conseiller·ère municipal et que les services offerts par la municipalité les touchent directement, ce qui n'est pas le cas pour l'échelle provinciale et fédérale.